

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet d'aire de grand passage des gens du voyage

De : Emilie DELAGE <emilie.delage412@orange.fr>

Date : 05/03/2024 18:05

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Par ce courriel, je vous exprime mon opposition à la réalisation d'une aire de grand passage des gens du voyage sur notre commune. Ce projet, de par son ampleur est inadapté à La Jarne, petite commune en zone rurale (manque d'infrastructures adaptées).

Mes craintes sont multiples, notamment visent son lieu d'implantation en terme de sécurité routière, sur un axe de plus en plus fréquenté et dépourvu de pistes cyclables.

Ce projet va aussi sacrifier 4 hectares de terres agricoles pour une aire qui ne sera utilisée que quelques semaines par an et dont le budget dépasse le 1,4 million d'euros et située à quelques dizaines de mètres d'un cours d'eau et à 600 mètres du Grand Canal avec des risques de pollution.

Des craintes également par rapport à des retours négatifs en terme d'image de la commune. La Jarne est attractive du fait de son lien avec la nature : accrobranche, golf, centre équestre et de qualité de vie des habitants (commune à taille humaine), et l'implantation de cette aire va forcément avoir un impact négatif comme la dépréciation du foncier.

Pour toutes ces raisons, je vous prie de bien vouloir prendre en compte mes observations.

Cordialement,

E. DELAGE, jarnaise